

UN GÉNOCIDE ROUGE

› **Bruno Deniel-Laurent**

Le verdict rendu le 16 novembre 2018 à Phnom Penh par les Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens (CETC) à l'encontre de deux anciens dirigeants du régime khmer rouge est historique : pour la première fois, en effet, deux importantes personnalités d'obédience marxiste-léniniste ont été reconnues coupables de « crime de génocide » (1). Les conclusions du président cambodgien de la Chambre de première instance des CETC sont implacables : elles démontrent que l'origine du caractère génocidaire du régime mis en place par Pol Pot en avril 1975 doit être cherchée dans la nature même du « projet socialiste » des Khmers rouges. Loin d'être purement « accidentel », le processus d'élimination systématique de deux peuples minoritaires – en l'occurrence les Chams, en majorité musulmans, et les Vietnamiens – résulte en partie de la volonté des communistes cambodgiens de fonder une société sans classes, « athée, égalitaire et homogène ». Bref, c'est l'idéal communisme – au moins une forme spéciale prise par celui-ci – qui est convaincu, au terme d'un long et méticuleux procès, d'avoir été l'un des moteurs d'une logique génocidaire.

Le régime des Khmers rouges a eu une existence assez brève : établi le 17 avril 1975, il s'est écroulé le 7 janvier 1979 suite à l'inva-

sion du pays par l'armée vietnamienne. Entre ces deux dates, c'est un quart de la population cambodgienne – et peut-être même un tiers – qui a disparu dans les camps de travail, les prisons ou sur les routes de l'exil. L'idéal des Khmers rouges était à la fois radical et extrême: radical en ce sens que Pol Pot – formé comme la plupart des cadres khmers rouges à l'école du Parti communiste français dans les années cinquante – voulait agir à la racine et supprimer chacune des causes supposées de l'« instinct de propriété », y compris les plus intimes. Devaient donc être éradiqués l'argent, la marchandise, la religion, l'individualité, la ville, le divertissement, le « sentimentalisme familial »... À programme radical, mesures extrêmes: l'élimination du « capitalisme » devait intervenir au plus vite et sans qu'aucune clémente ne puisse être accordée à qui que ce soit. L'évacuation forcée des deux millions d'habitants de Phnom Penh – malades, vieillards et impotents compris – vers les camps de travail, effectuée en quelques jours au prix de souffrances indicibles, reste la preuve que l'empressement révolutionnaire des Khmers rouges était total.

Dans ce volet du dossier judiciaire dit « 002 », les Chambres cambodgiennes étaient donc chargées de juger Khieu Samphân – 87 ans, ancien président du présidium d'État du Kampuchéa démocratique – et Nuon Chea – 92 ans, idéologue du régime – pour leur rôle supposé dans les massacres ayant visés les minorités ethniques, et en particulier les Chams. Ces derniers, musulmans, qui représentent entre 5 et 10 % de la population cambodgienne, sont installés parmi les Khmers depuis le XVI^e siècle après avoir été chassés de leur royaume – le Champā – par l'expansionnisme du royaume Viêt. Cambodgiens sans être khmers, musulmans dans un pays majoritairement bouddhiste, les Chams posaient, au sein de l'équation polpotiste, un « problème » dont la solution a été dramatique.

Les régions dans lesquelles les Chams vivent en grand nombre, centrées autour de Kompong Cham, ont eu la particularité d'être administrées par la guérilla des Khmers rouges dès le début des années soixante-dix. Dans leur majorité, les Chams ont bien accueilli les

Bruno Deniel-Laurent est auteur et cinéaste. Dernier ouvrage publié: *Fils du Champa* (Magellan & Cie, 2017) et dernier film documentaire: *Cham* (Auracania Films, 2019).
› denilaur@gmail.com

maquisards communistes, admirant leur discours égalitaire et la simplicité de leur mode de vie. On sait ainsi qu'un notable cham, Sos Man, a occupé une place importante au sein du Parti communiste du Kampuchéa, allant jusqu'à créer dans les années soixante-dix un « Mouvement islamique de la zone Est » lié aux Khmers rouges. Tout a changé avec la prise du pouvoir de Pol Pot en avril 1975. En septembre, en plein ramadan, des commissaires politiques de l'organisation communiste ont commencé à faire le tour des villages chams du district de Krouch Chhmar pour annoncer la mise en place d'un règlement en cinq points : 1) la fréquentation des mosquées est interdite, ainsi que les prières collectives ou individuelles ; 2) les livres religieux doivent être brûlés ou jetés dans le Mékong ; 3) les femmes n'ont plus le droit de porter le hijab ni même un simple *krama* autour de la tête. Elles doivent en outre avoir une « coiffure révolutionnaire » (cheveux courts) ; 4) les Chams doivent abandonner leurs habitudes alimentaires et manger du porc si l'occasion se présente ; 5) les mariages entre Chams sont désormais prohibés. Il sera fait obligation aux célibataires souhaitant se marier de choisir un conjoint appartenant à une autre ethnie. En plus de ce quintuple règlement, sorte d'antithèse des cinq piliers de l'islam, l'usage de la langue chame est banni, les noms de famille doivent être « khmerisés » et des populations entières sont déplacées, réinstallées dans des villages multiethniques (nous devrions plutôt dire « aethniques »).

Il ne fait guère de doute qu'une telle politique – dont les accusés, murés dans le silence ou enfermés dans un déni agressif, n'ont pas même cherché à nier la réalité – peut au minimum être taxée d'ethnocide. Mais il convient d'ajouter que toutes les communautés cambodgiennes – y compris les Khmers – ont alors subi cette politique ethnocidaire. Car si le « paysan pauvre de race khmère » était magnifié par la propagande polpotiste, il ne faut pas oublier que le pouvoir communiste – imitant en cela le zèle des maoïstes chinois à « écraser les Quatre Vieilleries » – a parallèlement cherché à abolir les traditions artistiques des Khmers (danses classique et populaire, sculpture, poésie, etc.), leur religion (le bouddhisme theravada), leurs arts martiaux (*pradal serey*, *bokator*, etc.) et même la langue khmère, pervertie par

une novlangue totalitaire à la fois monovalente et imprécise.

Mais si toutes les ethnies ont été les victimes du communisme cambodgien, les Chams l'ont vécu de façon singulière. Il est vrai que les Chams sont les héritiers d'un empire dévasté et on peut donc aisément comprendre qu'ils aient été très sensibles à la menace d'un second ethnocide, commis cette fois-ci par leurs hôtes khmers. Et nous n'insulterons personne en écrivant que la religion islamique, dans le rapport électif privilégié qu'elle établit entre le croyant et l'unicité divine – lien qui est censé clore le cycle des révélations abrahamiques –, se manifeste sous la forme d'une fierté musulmane particulièrement ardente. Si les (ou des) Khmers rouges ont pu considérer les Chams comme les « ennemis numéro un » de la révolution, c'est sans doute aussi parce que l'islam, comme vérité (*haqīqah*) et comme loi (*shari'ah*), ne pouvait faire aucune concession à l'athéisme radical des communistes cambodgiens.

Intertitre

Tout au long du procès, deux questions principales ont été soulevées : y a-t-il eu volonté génocidaire et, si oui, les accusés peuvent-ils en être considérés comme les responsables ? On sait que les Chams du Mékong ont subi des déportations massives visant à briser leurs liens communautaires ; on sait que la quasi-totalité des muftis, imams, *hadji* et instituteurs coraniques ont été liquidés ; on sait aussi que dans les derniers mois du régime les populations chames vivant dans les villages de l'est du Cambodge ont été méthodiquement massacrées. Mais peut-on, pour autant, parler d'une politique délibérée d'éradication de l'entière population chame ? C'est de l'université Yale qu'est venu, en 1996, le premier travail universitaire d'envergure consacré à la question du génocide cham : dans son livre *The Pol Pot Regime: Race, Power and Genocide in Cambodia under the Khmer Rouge*, le professeur Ben Kiernan s'est intéressé à la composante « ethnique » de l'idéologie polpotiste, avançant l'idée que cette dernière serait un mélange de terreur stalinienne, de progressisme maoïste et de propagande exaltée de

la « paysannerie khmère ». Ainsi, observe Kiernan, les Chams, y compris les plus pauvres, n'ont pas eu le droit d'appartenir à la catégorie du peuple de base, ces élus de la révolution. Il est vrai que beaucoup de Chams travaillaient comme pêcheurs, artisans, forgerons, tisserands, forestiers, bouchers, négociants de bestiaux ou petits commerçants, et appartenaient donc à cette « classe capitaliste » honnie par les idéologues marxisants de l'organisation khmère rouge. Mais comment expliquer que même les Chams pauvres, petits paysans ou simples ouvriers, ont été parqués dans la catégorie honteuse du peuple nouveau ? L'historien Sacha Sher a expliqué que pour les communistes cambodgiens – dont le livre de référence était *Des principes du léninisme* de Staline – le concept de « petit-bourgeois » n'avait pas forcément pour but de désigner une classe sociale, mais recouvrait également une « nature portée aux accommodements », une « tendance opportuniste à rester attaché à de vieilles habitudes de confort bourgeois et à pleurnicher lorsqu'apparaissent les premières difficultés ». Cette conception très subjective et criminogène de la « classe capitaliste » – que la plupart des régimes communistes ont hélas partagée – semble s'être largement imposée au sein des élites khmères rouges à partir de 1977 dans le contexte de la guerre larvée entre le Cambodge prochinois et le Viêt Nam prosoviétique. À l'époque, la paranoïa s'était emparée des petits chefs et la peur du Viêt – cet ennemi héréditaire que l'on appelle ici le *yoen* – avait pris des allures de folie collective. Partout l'on croyait déceler « des esprits vietnamiens dans des corps khmers », et dans les états-majors on craignait la formation d'une cinquième colonne. Des régiments de khmers rouges venus des régions de l'Ouest ou du Sud ont alors pénétré dans les régions frontalières du Viêt Nam, se livrant à d'immenses massacres contre les populations civiles, toutes ethnies confondues. D'énormes purges furent ordonnées, des unités de Khmers rouges locaux décimées par leurs « camarades ». C'est dans ce contexte chaotique de brouillage entre l'idéologique et l'ethnique que les Chams du Mékong ont subi les pires outrages. Les témoignages livrés par des Chams ayant survécu aux grands massacres des années 1977 et 1978 sont édifiants : en permanence suspectés de ne pas être « révolutionnaires », de n'avoir pas abandonné au fond de leur cœur « une

nature capitaliste » et « une tendance à l'opportunisme », les héritiers de l'ancien royaume du Champa ont été méthodiquement recensés, fichés, mis à l'écart puis massacrés, sans aucun égard pour les enfants ou les personnes âgées. Ainsi, il apparaît clairement qu'à la suite de la politique d'ethnocide des premières années de pouvoir, les khmers rouges ont glissé vers une politique de génocide contre les Chams, collectivement victimes d'une conception exhaustive du concept de classe, permise par une lecture radicale – et perverse, diront certains – du corpus marxiste-léniniste que les hauts dirigeants de l'Angkar se glorifiaient d'avoir découvert au sein des cercles militants parisiens.

C'est donc sur ces éléments que la Chambre a rendu ses conclusions : condamnés à une peine de réclusion criminelle à perpétuité, Nuon Chea et Khieu Samphân ont été reconnus coupables de « crime de génocide par meurtre », crime imprescriptible commis alors qu'ils partageaient l'un et l'autre « le projet commun de réaliser au Cambodge une révolution socialiste rapide, à la faveur d'un "grand bond en avant" dans le but de transformer radicalement la population en une société khmère athée et homogène ». Loin d'avoir constitué un pare-feu ou un antidote contre la haine ethnique, l'idéologie marxiste-léniniste dont se réclamaient les camarades du Parti communiste du Kampuchéa leur a au contraire fourni une justification aussi rigoureuse qu'inavouable. Les mots d'ordre de fraternité et d'internationalisme prolétarien, déclamés *ad nauseam* par la propagande khmère rouge – et auxquels ont cru tant de bonnes âmes progressistes en France –, n'ont alors été que les cache-sexes d'une des pires expériences politiques du XX^e siècle. La morgue des deux vieillards encagés derrière leurs enceintes de verre, indifférents aux souffrances exprimées par les vieux Chams aux visages émaciés qui se sont succédé à la barre des témoins, peut alors être considérée comme l'expression ostentatoire d'un « déni communiste » qui n'est malheureusement pas l'apanage du seul Cambodge.

1. Dans le numéro de juin 2010 de la *Revue des Deux Mondes*, nous avons livré un compte-rendu du procès de Kaing Guek Eav, *alias* Duch, ancien directeur khmer rouge de la prison S-21.